

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès Verbal

Le mercredi 27 janvier 2016,

A 18 heures 00, Espace Bocapole

Le vingt-sept janvier deux mille seize, 18 heures 00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni sur le site de Bressuire, sous la Présidence de Marie JARRY, Présidente.

Membres : 15 – Quorum : 8

Étaient présents (10) : Martine CHARGE BARON, Marie JARRY, Emmanuelle MENARD, Yves MORIN, Marius NOIRAUT, Denis PAPIN, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Philippe ROBIN, Jany ROUGER

Excusés (6 dont 1 consultante) : Thierry BOISSEAU, Jean-Paul GODET, Claude MARCHAIS, Pierre-Yves MAROLLEAU, Dominique TRICOT, Joëlle NAUD (consultante)

Pouvoir (1) : Dominique TRICOT à Marie JARRY

Date de convocation : Le 20-01-2016

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PITORIN

ORDRE DU JOUR

1. **ASSEMBLEES**..... Erreur ! Signet non défini.
 - 1.1. **Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil**..... Erreur ! Signet non défini.
 - 1.2. **Information sur les décisions de la Présidente prises par délégation** Erreur ! Signet non défini.
2. **DELIBERATIONS**..... Erreur ! Signet non défini.
 - 2.1. **Bocapôle (Régie)**..... Erreur ! Signet non défini.
 - 2.1.1. Rattachement au marché acheminement et fourniture d'électricité de la CA2B **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2.1.2. Adotion du programme des "10 ans de Bocapôle", du Budget et de ses modalités de mise en oeuvre **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2.2. **Finances** **4**
 - 2.2.1. Reprise anticipée des résultats 2015 et affectation 4
 - 2.2.2. Budget Primitif 2016 **Erreur ! Signet non défini.**
3. **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**..... **5**
 - 3.1. **Informations sur l'activité de la régie** **5**

1 ASSEMBLEES

1.1. Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil

Voir PV du Conseil d'Administration du 9 décembre 2015

1.2. Décisions de la Présidente prises par délégation

Voir tableau des décisions

2 DELIBERATIONS

2.1. BOCAPOLE (REGIE)

2.1.1. Rattachement au marché acheminement et fourniture d'électricité de la CA2B

Délibération : DEL-RB-2016-001

Rapporteur : Marie JARRY

Commentaire : il s'agit de se rattacher, par le biais de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, au groupement de commande « Acheminement et fourniture d'électricité aux points de livraison souscrivant à des puissances supérieurs à 36 kVA ».

Vu le Code de l'Energie, notamment ses articles L.445-4 et L.337-9 ;

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Acte Constitutif approuvé par le SIEDS lors de son Comité Syndical du 24 novembre 2014 ;

Vu la délibération n° DEL-CC-2015-025 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais relative à l'adhésion au groupement de commande Acheminement et fourniture d'électricité ;

Considérant que le SIEDS a constitué un groupement de commandes, pour les personnes morales de droit public et de droit privé, dont il est le coordonnateur pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et d'électricité et services associés à la fourniture de ces énergies, ainsi que les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies ;

Considérant que l'Agglomération à adhérer à ce groupement de commande ;

Considérant que la Régie Bocapole, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à ce rattacher à ce groupement de commandes ;

Afin de bénéficier des modalités tarifaires et services, il est proposé que la Régie Bocapole se rattache au groupement, par le biais de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Le lot 1 a été attribué à SELIA – 336 Avenue de Paris – 79000 Niort.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Bocapole :

- **d'adopter le rattachement par le biais de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au groupement d'Acheminement et fourniture d'électricité aux points de livraison souscrivant à des puissances supérieurs à 36 kVA » ;**
- **d'autoriser la signature du marché ;**
- **de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire préalablement au Budget ;**
- **d'imputer les dépenses/recettes sur le Budget de la Régie Bocapole.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

18h11 : Arrivée de Joëlle NAUD (consultante)

18h15 : Arrivée de Jean-Paul GODET

2.1.2. Adoption du programme des "10 ans de Bocapôle", du Budget de ses modalités de mise en oeuvre

Délibération : DEL-RB-2016-002

Rapporteur : Marie JARRY

Commentaire : afin de fêter les 10 ans de Bocapole, un programme de manifestations a été élaboré en lien avec des partenaires. Il s'agit d'adopter ce programme de manifestations, son Budget et les modalités d'organisation.

A / Il a été prévu de d'étaler sur toute l'année 2016 un certain nombre d'évènement pour fêter les 10 ans de Bocapole, le programme suivant a été élaboré :

1 – Le Vendredi 18 mars 2016 date d'anniversaire : soirée VIP cocktail.

Invitation : production, associations, collectivités, entreprises, élus de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et ceux à l'origine de Bocapole.

Il est demandé l'achat de 180 places environ pour le spectacle du soir « Carlos Numez & Celtic Legends » qui seront distribuées au nombre de 2 par personnes et principalement aux élus. Montant Estimatif de l'opération : 12 000 € HT environ (cocktail et Places).

2 – Le Samedi 14 mai 2016 : Espace Europe - soirée spectacle Electro/pop DJ

Organisation : BBA (entre 4 et 9 artistes).

3 – Le samedi 1^{er} Octobre 2016 - Espace Europe : Soirée Festive « Les années 80 ».

Organisation : Régie Bocapole via un professionnel extérieur pour la commercialisation.

Montant Estimatif de l'opération : 45 400 € HT.

4 – Le Samedi 12 novembre 2016 – Espace Bocage ou Europe : Soirée Funky Music – pop et DJ.

Organisation : Les « vendredis de l'été », « Boc'hall », « Arystérik » ; etc...

5 – Le Dimanche 04 décembre 2016 : Espace Europe - Soirée Cabaret Les frenchy' Folies / Organisation : Régie Bocapole.

Montant Estimatif de l'opération : 18 000 € HT environ.

6 – Le 18 décembre 2016 – Espace Europe : Spectacle pour enfants « CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE ». Organisation : BBA se proposerait de l'organiser.

B / Pour mettre en œuvre cette année de manifestations, la régie Bocapole s'appuie sur des associations locales. Chaque association est maître d'ouvrage de son WE de manifestations, en assure pleinement l'organisation et la gestion financière. Ce partenariat se concrétise par la mise à disposition gracieuse des salles, des moyens techniques internes disponibles et du personnel de la Régie Bocapole.

C / Le service communication de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais assurera la mise en place des moyens pour communiquer sur les événements de l'année, dont voici ci-dessous les différents axes :

- Une communication visuelle sera faite en recouvrant les vitres de l'espace Europe par des panneaux autocollants aux couleurs de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- La création et distribution d'un flyers qui reprendra tous les événements.
- Création d'une page dans le magazine AggloMag qui sera distribué en 24000 exemplaires.
- Création d'un bracelet en silicone de couleur rose comme celle de l'agglo2b pour l'année des 10 ans qui sera distribué dans un premier temps pour les VIP de la journée des 10 ans. Et après pour les manifestations de l'année au public.
- Communication avec les médias papiers et radios.

D / Budget global prévisionnel des 10 ans :

DATES	EVENEMENTS / AUTRES ESTIMATION	DEPENSES	TYPE RECETTES / ESTIMATION	RECETTES
DEBUT FEVRIER	COMMUNICATION	12 000 €		
18/03/2016	SOIREE VIP / COCKTAIL ET BILLETS	12 000 €		
01/10/2016	LES ANNEES 80 + MATERIEL + REPAS	45 400 €	VENTE DE 1500 BILLETS A ENTRE 20 € ET 28 € HT VIA PROFESSIONNEL EXT...	35 000 €
04/12/2016	SOIREE CABARET FRENCHY'S FOLIES	18 000 €	VENTE DE 1000 BILLETS A 18€ HT SOIT 19€ TTC	18 000 €
ANNEE 2016	FRAIS DIVERS / COMPLEMENTS	15 600 €	SUBVENTION AGGLO2B	50 000 €
	TOTAL DEPENSES	103 000 €	TOTAL RECETTES	103 000 €

NOTA : Les recettes sont bâties en partie en fonctions des ventes de billets. Pour assurer l'équilibre de ce budget, la subvention qui sera demandée à l'Agglomération du Bocage Bressuirais sera de 50 000 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie de Bocapole :

- d'adopter le programme pour les 10 ans de Bocapole ;
- d'adopter le budget pour les événements des 10 ans sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ou de la Régie Bocapole ;
- d'inscrire ce budget dans le budget global de la Régie Bocapole pour 2016 ;
- de solliciter une subvention de 50 000 € auprès de la Communauté d'agglomération du Bocage ;
- de déléguer à Madame la Présidente le soin de prendre toutes décisions relatives aux 10 ans de bocapole notamment les éventuelles modifications (publicitaire, tarifaire, technique, ou de date, etc...).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2. FINANCES

2.2.1. Reprise anticipée des résultats 2015 et affectation

Délibération : DEL-RB-2016-003

Rapporteur : Marie JARRY

Commentaire : il s'agit de décider de la reprise anticipée des résultats budgétaires 2015 lors du vote du BP 2016 et de leur affectation.

Mme la Présidente présente le résultat par anticipation du Budget 2015 de la Régie Bocapole. Celui-ci se clôt avec un excédent de :

- fonctionnement cumulé de : 14 850,65 €
- investissement cumulé de 2 724,75 €

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement en totalité en section de fonctionnement au compte 002, pour un montant de : + 14 850,65 €.

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'investissement en totalité en section investissement au compte 001, pour un montant de : + 2 724,75 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie de Bocapole :

- de décider de la reprise anticipée des résultats budgétaires 2015 lors du vote du BP 2016 ;
- d'acter le montant des résultats budgétaires 2015 ;
- d'adopter l'affectation du résultat cumulé comme suit :
 - le fonctionnement 2015 en totalité au compte 002 en section de fonctionnement ;
 - l'investissement 2015 en totalité au compte 001 en section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2.2. Budget Primitif 2016

Délibération : DEL-RB-2016-004

Rapporteur : Marie JARRY

ANNEXE : Budget 2016

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif 2016 de la Régie Bocapole.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets ;

Madame la Présidente de la Régie Bocapole présente le Budget Prévisionnel 2016 (cf annexe).

Ce budget est essentiellement un Budget de fonctionnement qui se ressemble d'une année sur l'autre. La spécificité en 2016 est l'ajout d'un budget pour fêter les 10 ans de Bocapole.

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	927 650,65 €	927 650,65 €
SECTION INVESTISSEMENT	3 302,89 €	3 302,89 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie de Bocapole d'adopter le Budget Primitif 2016 de la Régie Bocapole en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

3 QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

3.1. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE DE LA REGIE

Marie JARRY évoque le départ de Victorien MOREAU en fin d'année 2015. Il a été lancé un recrutement suite à ce départ en ce qui concerne la partie technicien lumière et électricien.

La séance est levée à 20h15.

La Présidente,
Marie JARRY,

Le secrétaire de séance,
Michel PITORIN,